PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE LA MATAPÉDIA **MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE**

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation portant sur un projet de règlement

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux personnes intéressées de la municipalité de Saint-Damase de ce qui suit :

Lors de sa séance ordinaire du 10 avril 2024, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement présenté ci-après. Une assemblée publique de consultation à cet effet aura lieu le 5 mai 2025 à la salle municipale située au 18 avenue du Centenaire à Saint-Damase à compter de 19h30.

Le premier projet de règlement numéro 342-2025 modifie le plan d'urbanisme et le règlement de zonage de manière à :

1º insérer les usages agricoles avec bâtiments (sans élevage) à la liste de ceux compatibles dans une affectation commerciale centrale;

2º autoriser la classe d'usage Agriculture II - Culture du sol et des végétaux (a.b.) dans la zone 55 Cc.

Le premier projet de règlement numéro 342-2025 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Les copies du premier projet de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 18 avenue du Centenaire à Saint-Damase aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SAINT-DAMASE, CE 14 AVRIL 2025

Vanessa Caron, directrice générale

et greffière-trésorière